



RAJOUT AU CODE FISCAL (COFI)

De quoi s'agit-il ?

La demande de rajout COFI est une requête du contribuable à l'administration fiscale, pour être immatriculé sous un numéro d'identifiant fiscal.

Qui délivre le document ?

Le Centre des services fiscaux compétent.

Pièces à fournir

- Demande de COFI adressée au chef de centre compétent
- 1 photocopie du NINEA
- 1 photocopie du registre de commerce
- 1 photocopie des statuts et (ou) de la carte nationale d'identité
- 1 photocopie du titre de propriété ou du contrat de location enregistré

Frais de dossier

1 timbre de 2 000 FCFA